

# DECLARATION CGT

## Force de prospection

Depuis la fin de l'année dernière, Pôle Emploi a mis en place une TASK FORCE dont la traduction littérale signifie force opérationnelle, au-delà de la dénomination guerrière et anglophone qui peut gêner, nous sommes en droit de nous interroger sur la mise en place de cette force de prospection.

Nous avons bien compris en fin d'année dernière, que la nécessaire obligation de faire baisser le taux de chômage, promesse de campagne de notre Président actuel, allait passer par des actions particulières dans notre établissement.

Par autant, la mise place, la mobilisation et le fonctionnement de cette force de prospection n'est pas sans conséquence sur la relation de l'entreprise avec son agence, son équipe professionnelle et son garant.

Les plans d'action successifs ont eu des répercussions au sein même des agences et des équipes.

Nous constatons que les agents mobilisés sur la task force ne sont pas volontaires mais désignés et ignorent la plupart du temps quelle va être la mission à mener.

Cette ignorance s'étend d'ailleurs aux équipes et aux agences dont les entreprises vont être contactées.

Résultat :

Multiplication des entreprises à recontacter pour complément d'informations dans la prise d'offres par les SE, multiplication de fiches escalade au conseiller garant, et ce au détriment du travail à effectuer en ACCE donc TCD, courrier et messages en souffrance, difficulté à faire le travail prévu normalement sur cette activité.

Des équipes professionnelles non prévenues que certaines de leurs entreprises ont été impactées.

La CGT s'inquiète de cette situation factice où la RE est petit à petit remplacée par des plans d'actions ponctuels en fonction de l'actualité, la notion même de relation continue avec les entreprises, de prospection, de suivi de recrutement, de prise d'offres avec un niveau de service appui, de recherche de candidats, les actes métier de cette activité professionnelle disparaissent pour être remplacés par de l'affichage.

L'objectif serait-il de rendre Pôle Emploi de plus en plus inefficace en la matière pour justifier un transfert vers les opérateurs privés ?

Ce choix stratégique de l'établissement est un élément supplémentaire dans la dégradation du service aux entreprises qui dépossèdent les agents d'une partie de leurs missions et les fragilisent dans leur relation avec les employeurs.

Notre syndicat s'insurge contre cette tentative à peine voilée de faire disparaître progressivement les équipes professionnelles et leur expertise sectorielle au détriment de cette pseudo force de prospection.

La CGT dénonce cette situation placebo et demande des moyens en adéquation afin que la relation entreprise reprenne toute sa dimension .